

Règlement d'ordre intérieur

White-Sharks

SAISON 2017-2018

Table des matières

1. ADMISSION	2
2. COTISATION	2
3. SECURITÉ DES PERSONNES	2
4. RESPECT DES BIENS	3
5. VESTIAIRES	3
6. RESPONSABILITE.....	3
7. RESPECT DES HORAIRES	4
8. PRÊT DE MATERIEL	4
9. CONDUITE	4
10. DIFFUSION ELECTRONIQUE	5
11. ADHESION	6
12. CONCLUSION	6

1. ADMISSION

Pour devenir membre de l'équipe WhiteSharks Péronnes, le candidat reçoit un document d'inscription qu'il doit compléter et remettre à l'un des membres du comité WhiteSharks. Le candidat doit également fournir un certificat médical lui autorisant la pratique du roller hockey. Pour que son inscription soit validée, le candidat devra effectuer le paiement de sa cotisation annuelle en respectant le tarif en vigueur.

2. COTISATION

La cotisation des membres doit être versée sur le compte WhiteSharks BE73 8002 2672 6060 (0001) avant le 30 septembre de l'année civile en cours. Pour les nouveaux adhérents, un système de carte payante a été instauré. Le joueur doit prévoir lui-même le renouvellement de sa carte et de préférence effectuer le paiement de celle-ci sur le compte WhiteSharks. Les tarifs peuvent être revus chaque année par les membres du comité WhiteSharks en fonction de la trésorerie du club.

3. SECURITE DES PERSONNES

Un joueur sera exclu du terrain s'il ne respecte pas les règles de sécurité de base, ou s'il met en danger la sécurité des autres joueurs. Le joueur doit avoir un comportement raisonnable et doit impérativement porter l'équipement minimum suivant :

Casque (grille obligatoire pour les moins de 18ans), coudières, gants, gaine avec coquille, jambières, roller inline.

4. RESPECT DES BIENS

Chaque joueur est responsable de ses actes. En cas de détérioration volontaire ou par négligence, le joueur devra payer toute réparation qui serait imputée au club WhiteSharks de Péronnes.

Lors d'entraînement, match, tournoi, les joueurs doivent s'assurer que le bâtiment reste propre et doivent participer activement à la préparation et mise en ordre du terrain.

Les joueurs et parents des joueurs s'engagent à respecter et faire respecter le règlement d'ordre intérieur imposé par l'A.D.E.P.S. (voir annexe 1)

5. VESTIAIRES

Pour des raisons évidentes de discipline et de sécurité, aucune personne ne sera autorisée à entrer dans les vestiaires, excepté les joueurs concernés et les officiels de leur catégorie, ainsi qu'un soignant éventuel. En cas de besoin, les responsables du club. Les vestiaires seront utilisés avant et après les matchs ou entraînements pour changer de tenue et se laver. En dehors de ces moments, l'accès aux vestiaires devra être préalablement autorisé par un responsable. Les vestiaires seront libérés 1/2heure après le fin du match ou de l'entraînement.

6. RESPONSABILITE

Les enfants sont pris en charge par le club du début de l'entraînement ou du match jusqu'à la fin de ce dernier. Les parents doivent s'assurer de la présence d'un responsable et signaler à celui-ci la présence de leur enfant avant de le laisser seul.

Lors de rencontres, nous demandons aux parents de s'impliquer dans la vie du club en accompagnant dans la mesure du possible les jeunes en déplacement. Pour faciliter les déplacements, des tournantes entre parents pourront être organisées.

Lors des entraînements, l'entraîneur et les joueurs concernés par l'entraînement sont les seuls à pouvoir pénétrer sur le terrain. Toute autre personne doit prendre place en dehors de celui-ci, sauf demande explicite formulée par l'entraîneur ou cas d'urgence.

Lors de matchs, les joueurs sont sous la responsabilité des officiels d'équipe présents sur la feuille de match. Ces derniers sont les autorisés, avec les joueurs, à pénétrer sur le terrain ou le banc des joueurs. Toute autre personne ne figurant pas sur cette feuille prend place au sein de l'espace festiné au public.

Lors du montage et/ou démontage de la salle, chaque joueur doit se sentir concerné et apporter son aide.

7. RESPECT DES HORAIRES

Par respect de chacun, les joueurs devront être équipés 5 minutes avant le début de l'entraînement. Il est demandé aux participants de respecter les horaires, de ne pas quitter une séance en cours et de laisser rapidement la piste libre en fin d'entraînement. Tout joueur arrivant en retard sur la piste, devra se présenter à l'entraîneur avant de commencer à jouer.

Lorsqu'un joueur ne sait pas participer à l'entraînement, ou, doit quitter l'entraînement avant l'heure de fin, celui-ci est tenu de prévenir son entraîneur avant le début de l'entraînement (par téléphone ou email).

8. PRÊT DE MATERIEL

Le matériel prêté par le club est sous la responsabilité de l'emprunteur. Ce matériel doit être restitué en parfait état (à l'exception du vieillissement normal lié à son utilisation). Le matériel devra être restitué immédiatement dès la fin de la séance d'entraînement. En cas de perte, vol, détérioration, l'emprunteur devra acquitter au club la valeur de remplacement.

9. CONDUITE

Chaque membre s'engage à respecter l'autre quel qu'il soit et quelle que soit sa race ou son origine. Tout comportement indésirable d'un membre sera sanctionné après avoir été entendu par le comité.

En cas de fait grave un renvoi sur le champ peut être décidé sans autre alternative et sans remboursement de sa cotisation annuelle.

Respecter l'arbitre. La présence d'arbitre s'avère essentielle à la tenue de toute compétition. L'arbitre a un rôle difficile et ingrat à jouer. Il mérite entièrement le respect de tous.

Il est formellement interdit de consommer des matières illicites lors de chaque rassemblement WhiteSharks (entraînement, match, tournoi, etc.) et les boissons alcoolisées ne sont tolérées qu'après l'effort. Un joueur montant sur le terrain sous l'emprise d'alcool ou de toute autre substance sera exclu du terrain et le comité pourra décider d'une sanction plus importante.

10. DIFFUSION ELECTRONIQUE

Le joueur autorise le club de WhiteSharks Péronnes à diffuser des photos et vidéos, où il apparaît totalement ou partiellement, sur le réseau Internet. Cette autorisation est accordée au club de WhiteSharks Péronnes, dans le cadre du respect et de la préservation du droit de la propriété sportive.

Le joueur pourra annuler cette autorisation de diffusion à tout moment en avisant le club de Péronnes WhiteSharks, de sa décision par recommandé avec accusé de réception.

Le club de WhiteSharks Péronnes retirera alors toutes les photos et/ou vidéos en relation avec le joueur, lors de la prochaine mise à jour du site de diffusion dans un délai maximum d'un mois à dater de la réception du recommandé.

Le joueur peut demander de retirer une photo et/ou vidéo qu'il juge dégradante, non appropriée, hors sujet ou non adéquate pour sa personne à tout moment en avisant le club de WhiteSharks Péronnes de sa décision par mail et/ou sms.

info.whitesharks@gmail.com ou +32.471/56.07.21

Le club de WhiteSharks Péronnes retirera alors la photo et/ou vidéo en relation avec le joueur, lors de la prochaine mise à jour du site de diffusion dans un délai maximum d'une semaine à dater de la réception du mail et/ou sms.

Le club de Péronnes WhiteSharks ne peut être tenu pour responsable de représentation illégale de vidéos venant d'une autre source que le support de diffusion utilisé et dans lesquelles le joueur apparaîtrait totalement ou partiellement.

11. ADHESION

Tout membre des WhiteSharks, par son adhésion, accepte et respecte les directives éditées par les statuts et le présent règlement.

Il comprend et respecte l'organigramme de la structure du club.

En cas de suggestion ou de contestation du présent règlement ou des statuts, seules les remarques écrites et signées seront prises en considération par le comité.

Chaque officiel du club a un rôle et des responsabilités définies par sa fonction ; il se doit de défendre les intérêts du club et de rester magnanime en cas de conflit.

12. CONCLUSION

Ne jamais oublier que le hockey n'est pas une fin mais un moyen de s'amuser, qu'il faut observer rigoureusement les règles du jeu et l'esprit sportif, accepter et respecter en tout temps les décisions des officiels, respecter en tout temps les arbitres, les adversaires et les supporters qui ne doivent pas devenir des ennemis !

Toujours rester maître de soi afin que le hockey ne devienne pas un sport brutal et violent. Avoir une conduite exemplaire sur et hors de la piste. Respecter son entraîneur, ses dirigeants et ses coéquipiers. Engager le meilleur de soi dans le jeu en évitant le découragement dans l'échec et la vanité dans la victoire. La compétition est essentielle et est le fondement même du sport, mais doit se terminer à la fin du match.